# Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia

Causapscal, le 5 mars 2026

Aux membres de la CERF-Vallée de la Matapédia

**Objet : Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle 2026**

Madame, Monsieur,

En tant que président de la Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques – Vallée de la Matapédia, gestionnaire de la Zec Casault, j'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle 2026.

| | |
|---|---|
| Date : | Dimanche 19 avril 2026 |
| Heure : | 13h00 |
| Endroit : | Centre de Formation Professionnelle en Foresterie (CFPRO)<br>165, rue St-Luc / Causapscal (Qué) / G0J 1J0 |

Il sera possible de consulter les autres documents, tel le compte-rendu de l'année précédente, les états financiers, le rapport d'activité et autres, sur notre site internet au https://zeccasault.reseauzec.com/. Ceux-ci seront mis en ligne et disponibles dans les prochaines semaines.

En espérant vous voir en grand nombre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

M. Francis Lee,
Président

P.J. Ordre du jour et modifications des lettres patentes.

757, route 132 Ouest / Causapscal (Qué) / G0J 1J0 / Téléphone : 418-756-3670 / Télécopieur : 418-756-3672
Courriel : zec.casault@reseauzec.com /Site Internet : https://zeccasault.reseauzec.com/

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CORPORATION D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FAUNIQUES (CERF) – VALLÉE DE LA MATAPÉDIA, DIMANCHE LE 19 AVRIL 2026 À 13H00 AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN FORESTERIE DE CAUSAPSCAL (CFPRO), SITUÉ AU 165, RUE SAINT-LUC.**

## ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée;
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée;
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation et vérification du quorum;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Mot du président et présentation des membres du conseil d'administration;
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2025;
7. Formation du comité d'élection et ouverture des mises en candidature;
8. Présentation des états financiers 2025;
9. Modification des lettres patentes;
10. Dévoilement du rapport d'activités 2025;
11. Présentation de la tarification 2026;
12. Pause;
13. Informations générales;
    a. Modalités de pêche 2026;
    b. Bilan de la situation de la pêche;
    c. Bilan de la situation de la chasse;
    d. Bilan de la protection de la faune;
14. Période de questions et propositions de l'assemblée;
15. Élections;
    a. Fermeture des mises en candidatures;
    b. Présentation des candidats;
    c. Élections;
    d. Nomination de l'exécutif par le C.A.;
16. Remerciement et mot de clôture;
17. Levée de l'assemblée;
18. Conférence M. Sacha Parent, conducteur de chien de sang.

- Seuls les détenteurs d'une **carte de membre valide au 30 novembre 2025** seront admis à l'AGA et il faut avoir 18 ans et plus pour avoir le droit de vote.

# Proposition modification des lettres patentes

**Le libellé actuel :**

**4- IMMEUBLES**

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 000 000,00$.

---

**Le nouveau libellé :**

**4- IMMEUBLES**

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 10 000 000,00$.